

Les objectifs du Grenelle de l'Environnement

Madame JOUANNO évoque la gestion des déchets en rappelant qu'il s'agit d'une politique globale et d'un véritable enjeu de société. Elle rappelle qu'il y a 4 objectifs :

1. Réduire les déchets par la prévention et l'éco-conception
2. Améliorer le tri
3. Développer les techniques de valorisation
4. Réduire les tonnages mis en décharge ou en incinération.

Elle considère que la méthanisation n'est pas « la » solution alternative, mais une étape complémentaire dans une logique multi-filière, qui a donc un avenir.



LES REPONSES DE MADAME JOUANNO

1) La reconnaissance du tri mécano biologique

- Une évaluation est demandée à l'ADEME
- La qualité du compost doit être garantie

2) Rachat du biogaz

- Un des objectifs du Grenelle
- Une procédure simplifiée avec une réglementation unique
- Un financement du fonds chaleur

3) Injection du biogaz dans le réseau

- Un problème technique et non réglementaire
- Des opérations tests à suivre avant de généraliser

4) Assouplissement des modalités de raccordement

- Une étude en cours pour les petites installations

5) Tarif de rachat de l'électricité

- Une harmonisation au niveau Européen à rechercher.

<< La méthanisation est une solution d'avenir
insuffisamment exploitée en France ... >>
<< Une belle voie de progrès. >>



A la table ronde avec Guy GEOFFROY
Des échanges fructueux avec les acteurs
de la méthanisation sur un mode de
traitement « en phase de
développement » et une logique
multifilières qui a donc un avenir. >>



La visite des installations
<< Une solution à la fois économique
et écologique >>

CONTRIBUTION



Méthéor
Association pour la Méthanisation Écologique des déchets

13 octobre 2009, Paris

BUT DE L'ASSOCIATION :
la valorisation des déchets par méthanisation

L'association traite de toutes les questions sur le plan européen, notamment, en matière technique, juridique, économique, fiscale, de promotion, de formation et de recherche.

Elle a pour but :

- d'échanger les expériences, connaissances et informations,
- d'assurer la veille des actualités techniques, réglementaires et juridiques,
- de susciter et d'animer les échanges avec les différents partenaires concernés, notamment avec le monde industriel, agricole ou associatif,
- d'agir auprès des pouvoirs publics nationaux et européens et des partenaires institutionnels pour la défense et la promotion de la filière,
- de stimuler la recherche de nouvelles techniques et expérimentations,
- de promouvoir les intérêts environnementaux de la filière.

Préambule

METHEOR est née le **5 février 2005** au SIVOM de Varennes-Jarcy de la volonté de **quelques élus** d'établissement publics, exploitant un centre de traitement de déchets par méthanisation, où ayant le projet de se doter d'un tel équipement.

15 collectivités représentant 10 millions d'habitants, ont rejoint la structure associative ainsi que les professionnels concernés.

L'association est le lieu d'échanges privilégiés des acteurs de la méthanisation.

La Méthanisation

Un procédé connu et reconnu hier, dans la dépollution des boues de stations d'épuration, des déjections d'élevage et des effluents industriels organiques, aujourd'hui appliqué au traitement des déchets ménagers et assimilés.

Un procédé qui répond aux enjeux du changement climatique par la diminution des gaz à effet de serre, la production d'énergie renouvelable, et les réalisations d'économie d'énergies.

La Méthanisation en Europe

85 unités industrielles de méthanisation de déchets ménagers et assimilés sont en service en Europe... avec un taux de croissance annuel de 20%.

Le Délégué Général
Jean Claude PERES

AGENDA DE LA MÉTHANISATION



Les 5èmes Etats généraux de la méthanisation
se tiendront à Montpellier, en France,
les 10 et 11 décembre 2009!



Le centre de traitement
des déchets ménagers d'Ivry / Paris XIII

Un choix innovant et vertueux à l'environnement

J.C. PERES, délégué général : 01.69.00.16.28 ou jcperez@metheor.org

www.metheor.org

LA METHANISATION UN CHOIX POUR LA VALORISATION DE LA MATIERE ORGANIQUE

Les déchets ménagers contiennent 60% de matière organique laquelle si elle n'était ni captée, ni traitée, contribuerait au développement des gaz à effet de serre.

La **méthanisation**, une technologie performante qui permet de réaliser :

- **Une valorisation agronomique** par la production d'un amendement organique nécessaire au monde agricole, **le compost**.
- **Une valorisation énergétique** par la production d'**une énergie renouvelable et locale** sous forme de **biogaz**.

Un choix qui s'inscrit dans les actions du Grenelle de l'environnement et des directives Européennes à venir.

1) **Développer les techniques de valorisation** (pour l'organique : recycler et restituer aux sols la matière organique) sous forme de compost

Ainsi le compost permet de régénérer l'humus des sols et contribue :

- A remédier à l'appauvrissement des sols lié aux cultures céréalières (Beauce, Brie...)
- A combattre l'aridité des sols en maintenant l'humidité (région méditerranéenne)
- A limiter les besoins en engrais des sols par la dégradation naturelle des nitrates ou de l'azote (engagement du monde agricole/grenelle de l'environnement)
- A stocker le carbone dans les sols (avec le retour au sol de la matière organique)

Les moyens pour extraire la matière organique des déchets.

- Sur le **gisement résiduel le plus important** : en séparant par tri-mécano biologique, lequel complété par une chaîne de traitement de tri poussé, permet de produire un **amendement organique à la norme NFU 44051** après phase de compostage.
- Sur les **gros gisements professionnels** (restauration collective, industrie alimentaire) par collecte spécifique (situation de Varennes Jarcy)

2) **Réduire les impacts sur l'environnement** par la production d'une énergie renouvelable et locale sous forme de biogaz

Ainsi le biogaz peut satisfaire des besoins locaux :

- Par transformation en :
 - électricité
 - biocarburant
 - Bio combustible et chaleur
- Par substitution au gaz de ville fossile :
En épurant le biogaz le rendant compatible pour son injection dans les réseaux de gaz de France

Prendre les dispositions constructives pour éviter les risques d'odeurs

3) **Lutter contre l'effet de serre** en remplaçant les énergies fossiles par une énergie issue de la biomasse.

La valorisation du biogaz

-L'injection du biogaz épuré dans le réseau seul gaz alternatif au gaz naturel de ville (le programme allemand prévoit de satisfaire 10% de la consommation nationale du gaz de ville par du biogaz en 2030)

4) **Réduire les déchets à incinérer ou à enfouir**

Une réponse à la hiérarchisation du traitement des déchets

- A ce titre la méthanisation s'intègre dans la chaîne de traitement vertueux des déchets et de son **principe multifilières**.

LA TRANSFORMATION DU CENTRE D'IVRY/PARIS XIII LE CHOIX D'UN PROJET INNOVANT ET VERTUEUX POUR L'ENVIRONNEMENT

Un choix innovant

1er centre de traitement d'Ile de France qui associe en un même lieu deux traitements complémentaires des déchets.

- Une **valorisation organique** par méthanisation destinée au monde agricole sous forme de compost
- Une **valorisation énergétique** par incinération des refus à haut pouvoir calorifique issus de la méthanisation et destinée aux besoins des habitants contribuant ainsi à la production du réseau de chaleur.

Une démarche vertueuse

- Par **le choix multifilières** du traitement retenu qui permet la **diminution de l'ordre de 20%** de la capacité du futur centre et de **l'optimisation de la valorisation** des déchets organiques et combustibles sous forme de compost, de chaleur, de biogaz et d'électricité.
- Par la détermination du syndicat **à traiter et à gérer le projet** dans un cadre de **préservation environnementale** et sanitaire lequel s'attache au **traitement de la totalité** de la **matière organique**, contenue dans les déchets résiduels notamment, et des gros producteurs de produits fermentescibles, et en retenant **des liaisons fluviales pour l'évacuation** des produits réalisés.

Le mot du Président de METHEOR

« J'ai participé à la soirée thématique sur la méthanisation.

A ce titre je rappelle que la méthanisation est un procédé industriel adapté au monde des déchets, lequel s'inscrit dans les objectifs du Grenelle de l'environnement par la valorisation de la matière organique, qui était peu réalisée et prend place dans la hiérarchisation du traitement des déchets.

Le traitement adapté à la nature des déchets, tout en optimisant la valorisation sous toutes ses formes, est le choix fait par le SYCTOM de l'Agglomération Parisienne pour la transformation du centre d'Ivry Paris XIII.

Cette initiative mérite d'être saluée et soulignée. Député de Seine et Marne, Département agricole, je ne peux que soutenir le retour au sol de la

Une initiative des élus à saluer

matière organique en diminution des déchets ultimes à enfouir.

Comme l'a indiqué Madame JOUANNO la méthanisation est « une solution à la fois économique et écologique » « une belle voie de progrès » dans « une logique multifilières.

Naturellement l'association se tient à la disposition des élus pour partager notre expérience vécue. >>

Le Président
Guy GEOFFROY
Député Maire de Combs la Ville
Président du SIVOM
de la Vallée de l'Yerres et des Sénarts
Président des Eco-Maires